

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **dixième jour d'avril 2012**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

12-04-077

Approbation du procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 12 mars 2012.

ADOPTÉE

12-04-078

Avis de motion – Règlement sur la division du territoire municipal en six districts électoraux

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement sur la division du territoire municipal en six districts électoraux.

12-04-079

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 13-03-2012 au 09-04-2012
- nos M1084 à M1089 & 30214 à 30236 134 064,47 \$
- no 30184 annulé
- dépôts salaires des périodes 201210 à 201214

ADOPTÉE

12-04-080

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 10 avril 2012
- nos 30237 à 30363 419 112,05 \$

- En date du 10 avril 2012
- nos 30364 & 30365 798,05 \$

ADOPTÉE

12-04-081

Transfert d'une commandite de la COOP de Princeville à la Foire Champêtre et culturelle

ATTENDU QUE l'organisation de la Foire Champêtre et Culturelle de Princeville reçoit par le biais de Home Hardware une commandite évaluée à 500 \$ pour les équipements et matériaux de construction achetés à cet endroit;

ATTENDU QUE ce crédit est maintenant transféré à la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté et il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement d'un montant de 500 \$ à la Foire Champêtre et Culturelle de Princeville pour compenser le crédit accordé par la compagnie Home Hardware à la Ville de Princeville.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de la commandite à la Foire Champêtre et Culturelle.

ADOPTÉE

12-04-082

Transferts budgétaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de prendre acte du dépôt des transferts budgétaires soumis par la trésorière et d'entériner celui concernant la capitalisation de la portion municipale des travaux de télémétrie.

ADOPTÉE

12-04-083

Engagement d'un préventionniste

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville embauche Monsieur Pierre Bouffard, à compter de lundi 4 juin, comme préventionniste au service de sécurité incendie;

QUE son horaire de travail à temps partiel soit à 32 heures semaine;

QUE ses conditions de travail soient quant au salaire, fixée à 22 \$/l'heure, que sa probation soit de six mois à compter de son embauche et que ses autres conditions soient celles de la politique des conditions du service de sécurité incendie.

ADOPTÉE

12-04-084

Somme payable pour la Sûreté du Québec en 2012

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement pour et au nom de la Ville de Princeville de la somme de 263 253 \$ pour le 30 juin 2012 et un montant de 263 253 \$

payable pour le 31 octobre 2012 pour les services de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

12-04-085

Soumissions pour un tracteur muni d'un équipement à pelouse – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture de soumissions reçues préparé et déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la fourniture d'un tracteur muni d'un équipement à pelouse au plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 28 462 \$, avant taxes;

QUE cette dépense soit financée à même le fonds des activités de fonctionnement de l'année en cours;

QUE le directeur des Travaux publics soit autorisé à effectuer ou à faire effectuer les procédures normales lors d'acquisition de véhicule, soit, notamment l'immatriculation et le lettrage.

ADOPTÉE

12-04-086

Électricité du kiosque postal du Domaine Paquet Est - Remboursement

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire respecter l'entente de services établie pour la fourniture d'électricité des kiosques postaux situés au Domaine Paquet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'entériner l'entente de fourniture d'électricité pour l'éclairage des kiosques postaux situés au Domaine Paquet au montant de 330 \$ selon la facture présentée par Madame Maryse Leblanc pour l'année 2012.

ADOPTÉE

12-04-087

Vestiaire Saint-Eusèbe – Location de bac à déchets

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil accepte de défrayer la facture transmise par Gaudreau Environnement inc., pour la collecte des vidanges et de récupération de l'année 2012 de l'organisme Vestiaire St-Eusèbe de Princeville;

QU'un montant de 43,04 \$ soit acquitté par la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

Dépôt des états financiers de l'OMH pour 2011 – Dépôt

Dépôt du rapport d'approbation des budgets 2012 de l'OMH – Dépôt

12-04-088

Kiosque à chansons 5^e édition – Programmation 2012 - Autorisation de paiement

ATTENDU QUE ce conseil désire effectuer le paiement de dépenses pour les artistes qui participeront au kiosque à chansons au cours de l'été 2012;

ATTENTU QU'une liste des dépenses accompagne la présente demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des dépenses reliées à la tenue des prestations des artistes pour un montant de 5 900,00 \$ plus les taxes applicables et le paiement à Sonorisation Marc d'Argy d'un montant de 3 999,96 \$ plus les taxes applicables pour la sonorisation de la musique.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de ces dépenses selon la liste annexée à la présente résolution.

ADOPTÉE

12-04-089

Politique de remboursement - Activités de loisir hors territoire

ATTENDU les frais supplémentaires de 350 \$ qu'un citoyen de Princeville doit assumer pour s'inscrire à une activité de loisirs ou de culture dispensée par la Ville de Victoriaville;

ATTENDU QUE certaines de ces activités ne peuvent pas être offertes par le service des sports, des loisirs et de la culture de Princeville ;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'établir la politique de remboursement suivante ;

Un remboursement de 200 \$ est consenti à tout citoyen de la Ville de Princeville qui s'inscrit à une activité de loisir ou de culture offerte par la Ville de Victoriaville en autant que :

- a) cette activité ne soit pas offerte par la Ville de Princeville ;
- b) les frais exigés par la Ville de Victoriaville aient été acquittés et qu'une preuve soit fournie avec la demande de remboursement.

La présente résolution abroge toute autre précédente portant sur le même objet.

ADOPTÉE

12-04-090

Règlement no 2012-209 modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2012-209 afin de modifier la grille des spécifications no.1 du règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville par l'ajout d'un point vis-à-vis l'article 4.2.1.1 « CL.2. Unifamiliale jumelée » pour la zone R-24. Cette zone est située sur la rue Demers Ouest pour les adresses civiques 125 à 195 et 132 à 200.

ADOPTÉE

12-04-091

Règlement no 2012-210 modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2012-210 afin de modifier le plan de zonage du règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville par l'agrandissement et le déplacement de la zone R-96, l'agrandissement de la zone R-97 et la réduction de la zone R-94 localisées entre les rues St-Jean-Baptiste Sud et le boulevard Cari-

gnan Est (ancien terrain de soccer) et inclut la nouvelle rue Simard.

ADOPTÉE

12-04-092 **Second projet de règlement PRU2-1203 – Modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement d'urbanisme PRU2-1203 modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville afin de permettre l'agrandissement du cimetière à même une zone résidentielle (R-10) et industrielle (I-8).

ADOPTÉE

12-04-093 **Avis de motion**

Avis de motion est donné par le conseiller Alain Rivard à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville afin de permettre l'agrandissement du cimetière à même une zone résidentielle (R-10) et industrielle (I-8).

12-04-094 **Second projet de règlement PRU2-1204 – Modifiant le règlement no 89-212 de l'ancienne Paroisse de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement d'urbanisme PRU2-1204 modifiant le règlement no 89-212 de l'ancienne Paroisse de Princeville afin de créer une zone mixte agricole et d'extraction (AGe-6) à même une zone agricole (AG-2).

ADOPTÉE

12-04-095 **Avis de motion**

Avis de motion est donné par le conseiller Rock Paquin à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 89-212 l'ancienne Paroisse de Princeville afin de créer une zone mixte agricole et d'extraction (AGe-6) à même une zone agricole (AG-2).

12-04-096 **Vente d'un terrain résidentiel – 385 Lecours**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Construction David Roy inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi les lots 247-1-192; 247-5-18 (385 Lecours) pour le prix de 9 139,54 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

12-04-097 **Vente d'un terrain résidentiel – 375 Lecours**

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Alain Rodrigue et Huguette Miville ou à tout autre

acheteur de bonne foi les lots 247-1-193; 247-5-19 (375 Lecours) pour le prix de 9 139,81 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

12-04-098

Vente d'un excédent de terrain rue Leclerc

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de céder à M. Jean-François Lafond un terrain situé sur la rue Leclerc et portant le numéro de lot 2A-51-1 et une partie du lot 2A-53, d'une superficie totale de 387,9 mètres carrés, le tout tel que plus amplement décrit dans une description technique préparée par Daniel Collin, arpenteur-géomètre, sous la minute no 3449;

QUE le montant de la cession soit de 1 825 \$ avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

12-04-099

Demande de dérogation mineure de Monsieur François Luneau.

ATTENDU QUE cette propriété a une grande superficie ;

ATTENDU QUE l'agrandissement est projeté à l'arrière du bâtiment ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 182, 10^e rang Ouest, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Luneau afin de permettre l'agrandissement de son bâtiment accessoire d'une superficie de 41,8 m², ce qui représente une dérogation de 33,3 m² de plus p/r à la réglementation en vigueur

ADOPTÉE

12-04-100

Demande à la CPTAQ – MM. René et Sébastien Boissonneault

ATTENDU QUE les demandeurs René et Sébastien Boissonneault projettent acquérir une propriété située sur le lot P-4C-1, rang VIII du cadastre du Canton de Stanford dans la Municipalité de Princeville;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation présentée par Messieurs René et Sébastien Boissonneault vise un changement d'usage d'une propriété commerciale existante ayant des droits acquis;

ATTENDU QUE la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE la modification de l'usage recherché ne peut se réaliser à un autre endroit et ne justifie pas l'application de l'article 61.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande d'autorisation présentée par Messieurs René et Sébastien Boisson-neault pour utiliser à une autre fin que l'agriculture, une superficie de 2 544,72 m² sur le lot P-4C-1 du rang V111 du Canton de Stanfold, pour permettre la vente de bois de chauffage et granules ainsi que des équipements de chauffage et autres articles connexes. Également, transformer une partie du bâtiment principal pour intégrer un logement pour le propriétaire.

ADOPTÉE

12-04-101

Gym Tonic

ATTENDU QU'un organisme à but non lucratif a pris la relève du centre de conditionnement physique;

ATTENDU QUE cet organisme a besoin d'une aide au démarrage;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ non récurrente à Gym Tonic Princeville.

ADOPTÉ

Tourisme Centre-du-Québec - Classé.

Association de fibromyalgie des Bois-Francis – Remerciements.

12-04-102

Club de patinage artistique de Princeville inc.

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'autoriser une commandite au montant de 100 \$ pour la présentation du spectacle annuel.

ADOPTÉE

12-04-103

Opération PAJE – École Sainte-Marie

ATTENDU le partenariat entre l'Opération PAJE (Partenariat Action Jeunesse en Environnement), le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec et l'école Sainte-Marie de Princeville dans leur projet d'installation de nichoirs dans un habitat naturel favorable à la nidification de la mésange à tête noire, de l'hirondelle bicolor et du merle bleu de l'Est;

ATTENDU QUE ce projet vise l'apprentissage et la sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser les personnes en charge de l'Opération PAJE à l'école Sainte-Marie de Princeville (secondaire 2) à installer une vingtaine de nichoirs le long de la piste cyclable entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Carignan, le tout tel que décrit au document de demande daté du 19 mars 2012.

ADOPTÉE

Julie Bossé – Souffle missionnaire Myriam 2012 – Classé.

12-04-104

Relais pour la vie – Équipe de l'École Sainte-Marie

ATTENDU la demande présentée par la Société canadienne du cancer (section Érable);

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse un montant de 500 \$ à l'organisme Relais pour la Vie pour appuyer l'équipe formée d'étudiants de l'École Sainte-Marie.

ADOPTÉE

12-04-105

Cadets de l'aviation - Escadron 814

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse une contribution financière de 150 \$ à Cadets de l'aviation - l'Escadron 814.

ADOPTÉE

12-04-106

Ordre des Filles d'Isabelle

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 100 \$ aux Filles d'Isabelle de Princeville pour l'organisation d'activités et le prêt de la salle gratuite.

ADOPTÉE

12-04-107

Centre d'Action Bénévole

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'acheter deux billets pour la soirée et gala Hommage aux bénévoles organisé par le Centre d'Action Bénévole de l'Érable à Plessisville au coût de 25 \$ chacun.

ADOPTÉE

12-04-108

Société canadienne de la Sclérose en plaques

Sur la proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement d'un montant de 100 \$ à la Société Canadienne de la Sclérose en plaques pour contribuer à la recherche de soins reliés à cette maladie.

ADOPTÉE

12-04-109

Chanter la vie 2011

Sur la proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ aux participants de Princeville au projet de camp musical «Chanter la vie 2012» qui aura lieu aux Iles de la Madeleine du 1^{er} au 8 juillet 2012;

QUE cette aide soit versée à la Fabrique Saint-Eusèbe qui assure la coordination de la participation locale.

ADOPTÉE

12-04-110 **Comité des anniversaires de mariages**

Sur la proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement d'un montant de 150 \$ au Comité des anniversaires de mariages pour contribuer à la journée de fête du samedi 28 avril 2012, notamment pour le vin d'honneur offert aux jubilaires.

ADOPTÉE

12-04-111 **Tournoi de Golf – Fonds Espoir Leucémie**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de contribuer financièrement au Tournoi de golf 2012 du Fonds Espoir Leucémie en prenant une publicité de 100 \$.

ADOPTÉE

12-04-112 **Demande de la Sûreté du Québec**

ATTENDU la demande de l'agent Pierre Alexandre de la Sûreté du Québec, poste de la MRC de l'Érable, concernant l'organisation d'un tournoi de balle pour le personnel de la SQ du district Mauricie-Centre-du-Québec;

ATTENDU QUE les profits seront versés à des organismes communautaires de la MRC;

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de donner accès gratuitement au terrain de balle du Parc multisports pour la journée du vendredi 6 juillet 2012 de 9h00 à 22h00.

ADOPTÉE

Maison Fontaine de Vie – Reporter au 16 avril.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

12-04-113 **Ajournement au 16 avril 2012**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée au 16 avril 2012 à 19h30.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire